

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXV - 2015

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

des élites, dont l'effet s'est fait ressentir sur plusieurs générations. Certains personnages ont signé sur plusieurs actes, voire sur plusieurs tables d'autel ; retracer leur carrière fait comprendre à quel point les Carolingiens se sont appuyés sur les cadres wisigoths experts en droit pour gouverner.

Ainsi une étude élargie à d'autres autels, concernant si possible toute la zone concernée, aboutissant à un index justifié des auteurs de graffiti, permettra de comprendre l'impact de cette culture juridique en Languedoc et de mesurer son influence jusqu'à XI^e siècle.

Les tables d'autel des grands centres monastiques avaient jusqu'à présent révélé un grand nombre d'inscriptions qui correspondaient au désir d'inscrire son nom dans l'espace liturgique pour profiter des bienfaits de la prière eucharistique⁵. Nous avons donc désormais un autre champ d'étude : celui de ces tables d'autel de chefs-lieux ruraux où les inscriptions correspondraient davantage à une pratique juridique. Ces deux pratiques ne s'excluent pas, elles peuvent parfois se superposer. Ce travail contribuera à mieux cerner l'importance des centres administratifs secondaires dont le rôle à cette époque est aujourd'hui réévalué.



FIG. 2. MINERVE, TABLE D'AUTEL DANS L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE. Monogramme de Bertilo. Cliché M. Vallée-Roche.



5. Cécile TREFFORT, « Inscrire son nom dans l'espace liturgique à l'époque romane », dans *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2003, vol. XXXIV, p. 147-160.

À propos du « suaire de saint Exupère »*

par Nicole ANDRIEU

Le « suaire de Saint Exupère », habituellement conservé à Saint-Sernin, a été exposé au Musée du Louvre dans le cadre de l'exposition *Le Maroc médiéval*. Magnifique exposition qui a eu le mérite de relancer la recherche sur cette pièce textile, qui depuis sa redécouverte au milieu du XIX^e siècle, a suscité une très importante littérature, sans qu'il soit possible de retrouver l'origine exacte de cette étoffe ni les circonstances de son arrivée à Toulouse.

Il n'est pas question ici de répondre à ces questions, mais de proposer un accord sur sa dénomination.

Tout est venu de deux faits précis : il y a quelques mois, au moment où le dossier de demande de prêt est parvenu à la DRAC, la conservatrice qui en était chargée ne trouvait pas sur la base Palissy la fiche de ce textile ; il y figurait bien mais sous la dénomination « pièce de tissu » terme qui lui avait été attribué en 1897 quand il a été classé parmi les Monuments historiques. Terme basique lié au seul matériau.

Plus récemment, en octobre dernier, quand le catalogue de l'exposition a été publié, la notice de cette « pièce de tissu » y figure sous la dénomination de « chasuble ».

En faisant un petit historique de la redécouverte de ce textile, on constate en effet une certaine incohérence dans sa dénomination. Entre 1897 et 2015, cette pièce de tissu a été successivement nommée : chasuble, tissu aux paons affrontés, chape du roi du roi Robert, suaire de saint Exupère, pièce de tissu, étoffe, etc.

Ce dont l'on peut être sûr, c'est qu'il est lié aux reliques de saint Exupère : dans les archives de Saint-Sernin, un texte de 1846¹ est présenté comme une copie d'un texte de 1582, rappelant la profanation des reliques en 1581, par arrachage de toutes les pièces d'argent qui ornaient le reliquaire. Les bailes de la confrérie décident alors de réparer ce reliquaire et commencent par ouvrir le coffre : « les saintes reliques sont trouvées en deux paquets couverts d'un certain drap de soie antique ou damas vert à figures à ramages et petits oisillons rouge et bleu et autres diverses couleurs ; ledit damas cousu et replié sembla à plusieurs avoir autrefois servi de chasuble à chanter la messe. »

* Communication présentée le 20 janvier 2015, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2014-2015 », p. 226.

1. Archives de Saint-Sernin.



FIG. 1. TOULOUSE, ÉGLISE SAINT-SERNIN. Ensemble du « Suaire de saint Exupère. Cliché J.-F. Peiré, Conservation régionale des Monuments historiques.

En 1582, les bailes de la confrérie identifient le tissu de soie, mais comme un damas, alors qu'il s'agit d'un samit², ils n'affirment pas qu'il s'agit d'une ancienne chasuble, mais disent avec prudence que certains d'entre eux le pensent. Fallait-il prendre cela comme une certitude ?

En 1852, ce tissu de soie est présenté à la Société française d'archéologie et c'est le début de l'histoire... Arcisse de Caumont et Charles de Linas publient cette découverte, en reprenant le terme de « chasuble ».

En 1872 Viollet-le-Duc parle de ce textile dans son *Dictionnaire raisonné du mobilier français*³ : il le date correctement – XII^e siècle –, l'identifie bien comme un samit, d'origine orientale, mais il reprend à son compte la dénomination « chasuble ».

Au XX^e siècle, les choses se compliquent encore. Au début des années 1960, Georges Costa, alors inspecteur des Monuments historiques, s'intéresse à ce textile et décide de faire coudre les deux morceaux principaux et quatre fragments épars pour en faire une sorte de chape. Cette décision entraîne une nouvelle dénomination « Chape du roi Robert » liée cette fois à sa provenance supposée, la Sicile, en rapprochant les motifs figurés des décors de mosaïque de la chapelle palatine de Palerme.

Ce sont deux chercheurs du CIETA⁴ à Lyon, Dorothy Shepherd et Gabriel Vial en 1964, alors que ladite « chape » leur était confiée pour étude, qui ont démontré que ce textile était d'origine hispano-mauresque, en le rapprochant d'autres pièces textiles similaires.

Pourtant dans cet article, les deux chercheurs soulignent les erreurs de montage des reconstitutions précédentes.

2. Samit : tissu de soie complexe.

3. Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carolingienne à la Renaissance*, Paris, 1872, t. III, p. 360.

4. *Bulletin de liaison du CIETA*, Janvier 1965, n° 21, p. 19-32.

Il faut rappeler qu'à l'origine, il y avait neuf fragments, désignés en 1852, lors d'un inventaire des reliques, comme « des lambeaux de soie ». Trois de ces lambeaux ont été prélevés dans les années 1892-1894 par le marchand Stanislas Baron, qui travaillait beaucoup avec le Musée de Cluny, d'où le fragment qui y est conservé ; mais il a vendu un autre fragment en 1894 au Victoria and Albert Museum de Londres, et le troisième est conservé au Bargello de Florence – ces trois fragments étaient exposés au Louvre avec la pièce maîtresse.

Il reste donc à Toulouse six fragments qui sont restés dans l'état, jusqu'à l'intervention de Georges Costa au début des années 1960. Dans la notice qu'il a consacré à ce textile en 1990, dans le catalogue de l'exposition *Saint-Sernin, Trésors et métamorphoses*⁵, G. Costa emploie la dénomination « Tissu hispano-mauresque à décors de paons affrontés » et il précise bien qu'il a « paru indispensable de rassembler les deux grands morceaux et les quatre autres fragments, pour éviter leur dispersion, et pour assurer leur présentation cohérente suivant la forme du vêtement liturgique qu'ils avaient jadis constitué. »

Vêtement liturgique, pourquoi pas, mais chape plutôt que chasuble, car ce qu'il en reste ne permet pas de reconstituer une chasuble, telles qu'elles pouvaient se présenter au XII^e-XIII^e siècle. Les chasubles étant alors composées de deux triangles agrémentés de bandes décoratives, appelées « orfrois », alors que la chape est un demi-cercle, lui-même pourvu d'orfrois.



FIG. 2. TOULOUSE, ÉGLISE SAINT-SERNIN. Détail du « Suaire de saint Exupère. Cliché J.-F. Peiré, Conservation régionale des Monuments historiques.

5. Georges COSTA, dans *Trésors et métamorphoses*, catalogue d'exposition, Toulouse-Paris, 1989-1990, p. 202-204.

Dorothy Shepherd et Gabriel Vial avaient fait une étude très détaillée et très technique des pièces qu'ils avaient devant eux en 1964. Ils avaient remarqué que les deux grandes pièces avaient été tissées à la suite l'une de l'autre et qu'elles constituaient à l'origine un seul tissu. Puis cette pièce unique a été coupée en deux. Mais la réunion des deux pièces montre des défauts. Et ils pensent que si chasuble il y a eu, il n'en reste qu'une partie, et cette partie restante qui a été utilisée pour envelopper les reliques.

Pour revenir au point départ, les bailes de la confrérie en 1582 ne sont pas unanimes pour désigner une chasuble, et pouvaient-ils imaginer que ce textile où sont tissés en caractères coufiques les mots « Suprême bénédiction », venait de l'Espagne maure ? N'était-il pas naturel que certains d'entre eux pensent immédiatement à une ancienne chasuble ? Mais encore une fois rien ne permet de l'affirmer, et la seule certitude, pour le moment, est qu'il a servi à envelopper les reliques de saint Exupère depuis le XIII^e siècle, comme il est précisé dans ce document de 1846, recopiant celui de 1582, où il était dit avoir trouvé un parchemin de 1258 le confirmant.

Il serait donc souhaitable que ce vénérable tissu garde sa dénomination « pièce de tissu » en ajoutant peut-être « dite suaire de saint Exupère » avant que les recherches en cours ne permettent de confirmer – ou d'infirmer – la dénomination chasuble ou chape.



Saint Jacques à la porte Miègeville : nouvelle proposition d'interprétation iconographique*

par Quitterie CAZES

La porte Miègeville de Saint-Sernin de Toulouse présente un ensemble de sculptures à la fois limpide dans son organisation et complexe dans son iconographie (fig. 1).

Le registre bas des chapiteaux est consacré, côté sud, à la Chute avec l'expulsion d'Adam et Ève du paradis, et à la présence du mal dans le monde (le chapiteau aux lions) et, côté nord, à l'annonce du Salut, avec l'Annonciation, la Visitation et le massacre des Innocents. Les consoles qui soutiennent le linteau ont été sculptées de motifs qui conviennent particulièrement bien à l'entrée de l'église :

* Communication présentée le 19 mai 2015, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2014-2015 », p. 241.



FIG. 1. TOULOUSE, SAINT-SERNIN, PORTE MIÈGEVILLE. *Vue d'ensemble.*
Cliché M. Escourbiac.

le roi David à gauche, l'auteur des Psaumes qui étaient perpétuellement chantés dans le chœur et, à droite, deux Orientaux, chacun maîtrisant un lion, un pied chaussé et l'autre nu comme ces personnages de l'Antiquité figurés ainsi à l'entrée d'un espace sacré. Le tympan présente une magistrale Ascension du Christ, à la fois Dieu, Père et Roi, soulevé par deux anges, acclamé par quatre autres. Au linteau, les apôtres, menés par Pierre et Paul, s'agitent tandis que les Hommes vêtus de blanc des *Actes des Apôtres* leur expliquent le sens de ce qui se passe. Tympan et linteau sont séparés par un rinceau de vigne, symbole eucharistique qui lie la préfiguration de l'Église et le Christ de l'Ascension.

Dans les écoinçons sont figurés les deux apôtres Pierre, à droite, et Jacques, à gauche. Pierre, identifié par une inscription (S[an]c[t]u]s PETRUS AP[osto]l[u]s) est représenté en pape, les clefs du Royaume à la ceinture, main droite au majeur ceint d'un anneau, bénissant au-dessus de l'étendard de l'Église, chaussé de sandales fermées, pieds sur des quadrupèdes ; à droite de la figure juvénile et triomphante incarnant parfaitement les valeurs de la Réforme grégorienne, croît une vigne vigoureuse (fig. 2). Jacques (S[an]c[t]u]s IACOBUS AP[osto]l[u]s) est